

Quelques espèces présentes en Avesnois



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Berce du Caucase



Hydrocotyle fausse Renoncule

...et d'autres, telles que l'Azolle fausse Fillicule, l'Élodée de Nuttall, l'Élodée du Canada, les Asters Américains, le Solidage du Canada et le Cerisier Tardif.

Quels sont leurs impacts ?

Écologiques : la prolifération de ces espèces engendre une régression voire une extinction des espèces locales.

Exemple

Renouées asiatiques, Balsamine de l'Himalaya toutes les deux largement répandues en Avesnois se développent au détriment des espèces locales.

Santé publique : certaines plantes exotiques envahissantes peuvent produire du pollen agressif, entraîner des problèmes respiratoires, et causer des brûlures...

Exemple

La Berce du Caucase produit de la sève pouvant engendrer des brûlures cutanées.

Économique : l'union européenne estime à 12 milliards d'euros par an le coût lié à la présence de ces espèces exotiques envahissantes (animales et végétales) sur son territoire. En effet elles peuvent gêner les secteurs d'activités liés à la pêche, l'agriculture et au tourisme notamment en empêchant la navigation ou provoquer des inondations.

Exemple

L'Hydrocotyle fausse renoncule originaire de l'Amérique du Nord envahit désormais la Sambre.

Contacts

Si vous apercevez une de ces invasives, merci de contacter le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (un formulaire de signalement est à votre disposition sur le site du SAGE de la Sambre). Pour apprendre à reconnaître ces espèces, un guide simplifié d'identification est disponible sur les sites du Parc et du SAGE de la Sambre.

Pôle milieux naturels et eau

Guillaume CAFFIER - Bertrand EHLJ

Tél. : 03 27 77 51 60

contact@parc-naturel-avesnois.com

Plus d'infos sur :

www.parc-naturel-avesnois.fr

www.sage-sambre.parc-naturel-avesnois.fr

Avec le soutien financier de :



Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois
Crédit photos : Parc naturel régional de l'Avesnois

Édition 2016



SAGE DE LA
SAMBRE

Qu'est ce qu'une plante exotique envahissante ?

Les plantes exotiques envahissantes (aussi appelées plantes invasives) sont des végétaux introduits par l'homme volontairement ou accidentellement en dehors de leur implantation naturelle. Leur propagation menace la biodiversité locale. Elles peuvent aussi avoir des impacts négatifs sur l'économie et/ou la santé humaine.

Progressivement les espèces exotiques envahissantes remplacent les espèces locales



La situation sur le territoire du Parc

Le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois n'échappe pas à cette invasion. Deux études ont permis de mettre en évidence une évolution rapide de ces plantes invasives, avec 12 espèces (terrestres et aquatiques) confirmées à ce jour. Une fois installées, ces plantes sont très difficiles à supprimer. Il est donc essentiel de les détecter le plus tôt possible et d'agir pour les maîtriser.



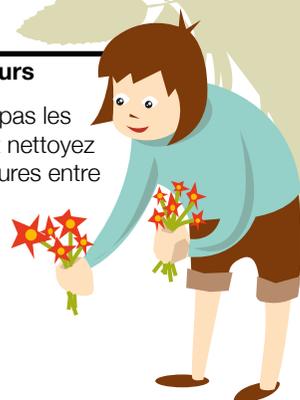
Pêcheurs, chasseurs

Signalez la présence de plantes invasives au Parc.



Voyageurs

N'importez ou n'exportez pas des végétaux ou des animaux.



Randonneurs

Ne cueillez pas les végétaux et nettoyez vos chaussures entre deux sites.



Gestionnaires de cours d'eau, de voiries et de réseaux

Aidez-nous à détecter les plantes invasives en signalant leur présence au Parc.



Jardiniers et particuliers

Préférez les plantes locales et ne jetez pas les déchets verts dans les milieux naturels.



Agriculteurs

Restez vigilants et donnez l'alerte dès l'apparition d'une plante invasive sur votre parcelle.



Pépiniéristes, horticulteurs, paysagistes...

Déconseillez l'achat de plantes invasives et favorisez les espèces locales.

Quelques recommandations

Attention : N'essayez pas de lutter vous-même contre ces espèces, vous pourriez contribuer à leur diffusion. Des précautions particulières sont à respecter pour chaque plante. Si vous rencontrez un site impacté, prenez contact avec le Parc.